

Contre la légalisation des unions homosexuelles, l'Église d'Espagne reste mobilisée

Article rédigé par *Thibault Dyèvre*, le 24 juin 2005

"Un projet injuste et inconstitutionnel", tel est le verdict rendu le 22 juin par le Sénat espagnol sur le projet de loi permettant le mariage homosexuel, adopté en première lecture par 57 % des députés le 21 avril.

Malgré ce succès, les opposants au projet restent l'arme au pied. Le débat au Sénat a été difficile et serré : 131 voix contre, 119 pour. La chambre des députés, à majorité socialiste, doit se prononcer en seconde lecture le 30 juin. Et si la loi est adoptée, le roi qui doit signer la promulgation a déjà annoncé qu'il n'était pas le roi de Belgique ! Autre ment dit, Sa Majesté n'invoquera aucune clause de conscience pour renoncer à signer.

Incontestablement, le veto du Sénat semble faire écho à la gigantesque manifestation du 18 juin à Madrid, rassemblant plus d'un million de participants (1,5 million selon les organisateurs, 166000 selon la police !). Vingt évêques espagnols était présents, dont le cardinal Varela, archevêque de Madrid. Il faut remonter à la fin des années 80 pour trouver une telle mobilisation du clergé (contre les lois en faveur du divorce et de l'avortement, soutenues par l'exécutif dirigé par le socialiste Gonzalez). En outre, les Espagnols se sont vus soutenus par une mobilisation internationale sans précédent : 15 fédérations présentes dans 60 pays ont donné leur appui, et plus d'un millier d'associations représentant quelque 100 millions de personnes se sont aussi exprimées, faisant écho à ce refus d'une dénaturaison juridique du mariage.

Ce grondement populaire, organisé par le Forum espagnol pour la Famille (la plus importante plate-forme d'associations familiales comprenant plus de 5.000 associations adhérentes, 20 confédérations et 117 fédérations, qui représentent plus de 4 millions de familles) est donc le début d'un mouvement sans précédent.

Forts de leur succès et confortés par le vote négatif du Sénat, la Plate-forme HazteOir, le FEF, l'Institut de Politique familiale et la Confédération nationale catholique des Familles et des Parents d'élèves ont demandé au président du gouvernement que l'on suspende l'examen de la loi. Selon eux, Zapatero n'a en effet pas d'autre choix que de suspendre l'examen du projet de loi, sous peine de mépriser les familles, le Sénat et les organismes compétents. Une poursuite du projet entraînerait une situation d'affrontement social, déplorable et risqué. Dans la mesure où seule une infime minorité des citoyens revendique la reconnaissance juridique du mariage homosexuel au détriment du mariage authentique, la loi ne servirait pas au bien commun de la société.

De son côté, la Commission permanente de la Conférence épiscopale d'Espagne qui s'est réunie les 21 et 22 juin, a salué le vote des sénateurs, qu'elle a accueilli "avec soulagement". Portant un jugement favorable sur la manifestation du samedi 18 juin, le porte-parole de la Conférence épiscopale a déclaré : " Elle a servi à constater quelque chose que l'on supposait : qu'il existait une société atterrée et perplexe devant des lois qui touchent des choses aussi importantes que l'avenir de la famille. Cela devrait faire réfléchir le gouvernement sur la nécessité de ne pas publier des lois qui portent atteinte gravement au bien commun. "

Le communiqué final de la commission permanente évoque "le caractère de nouveauté absolue" de cette loi et encourage les Espagnols à maintenir leur mobilisation : "Il est nécessaire d'organiser une défense exceptionnelle du mariage et de la famille." Un appel qui s'appuie sur l'engagement de l'Église elle-même, et de sa hiérarchie : " Les évêques pensent que [leur présence à la manifestation du 18 juin] a été positive et que l'on avait fait ce que l'on devait faire." La position de l'Église doit "être claire et nette", "les générations futures sauront l'apprécier".

> D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à Décryptage

>